

Ingénieur Electricité (2 postes)

Définition

Assurer études et suivi de l'activité électricité au sein de la Direction de l'Eau et de l'Electricité ; participer à la préparation et à la conduite des processus d'appel d'offres pour la sélection des opérateurs ; participer à l'élaboration des cahiers de charges et à leur révision éventuelle ; assurer le suivi et la mise en œuvre des cahiers de charges ; participe aux missions d'enquête et de contrôle de la qualité de service ; assurer l'instruction des dossiers techniques et les manquements des opérateurs à leurs engagements, dans le respect des dispositions et des procédures en vigueur à l'Autorité de régulation.

Compétences techniques de base

Maîtriser les applications informatiques Word et Excell ; être capable d'assurer le suivi ou l'exploitation des centrales ou réseaux électriques ; savoir chercher l'information, et la mettre en application, de manière organisée, méthodique, et en toute discrétion ; maîtriser les techniques de rédaction.

Compétences associées

Connaître les dernières technologies en ingénierie électrique ;
Savoir réagir rapidement en proposant des solutions ;
Etre capable d'interpréter les réglementations et en peser les effets pour l'Institution ;
Etre capable de hiérarchiser les urgences et les échéances ;
Savoir gérer son stress et être réactif ;
Savoir travailler sous pression.

Formation et expérience

Ce poste est ouvert à tous les mauritaniens des deux sexes, âgés de 40 ans au plus, et justifiant, au minimum, d'un niveau bac + 5 en ingénierie électrique.

Les diplômés les plus récents seront privilégiés.

Lieu d'exercice de l'activité

Nouakchott ou tout autre endroit par nécessité de travail

Langues

Arabe, français, anglais.